



**Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du jeudi 2 octobre 2025 à 18h
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : **29**

Date de la convocation :

26 septembre 2025

Délibération n° DCM25-10-02P3

**Culture - Dénomination de l'espace culturel,
solidaire, associatif et citoyen « La Filandière »**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, M. Georges Elnecave, Mme Michelle Guibal, M. Jean François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjointes,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Javourey, Mme Joëlle Mouchoux, M. Stéphane Garcia, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Claude Blaho-Poncé, M. Franck Rugani, Mme Claudine Soulairac, M. Salvador Ruiz, M. Laurent Dô et M. Michel Vullierme, *Conseillers municipaux,*

Absents :

Mme Isabelle Le Goff, Mme Rosemay Crémieux, Mme Paquita Médiani et Mme Marie Passieux

Procurations :

Mme Isabelle Le Goff à M. Jean-Marie Sabatier

Mme Rosemay Crémieux à Mme Corinne Gonzalez

Mme Paquita Médiani à M. Gérard Bessière

Mme Marie Passieux à M. Franck Rugani

Rapporteur : Mme Véronique Delorme

Dans le cadre de la réhabilitation des locaux de l'ancienne école maternelle Jean Vilar, la Commune a engagé la création d'un équipement regroupant plusieurs services municipaux et partenaires : la médiathèque, l'école de musique, le Centre communal d'action sociale (CCAS), un espace d'information jeunesse ainsi que des locaux destinés aux activités associatives et citoyennes.

Ce projet vise à constituer un espace culturel, solidaire, associatif et citoyen, accessible à tous les publics.

Afin de faciliter l'identification de ce lieu par les usagers, les partenaires et les services, il est envisagé de lui attribuer une dénomination officielle.

Après concertation de la population, le nom retenu, « La Filandière », fait référence à l'histoire industrielle locale et reflète la vocation transversale du site dans la fabrication du lien social.

Cette dénomination permettra d'harmoniser les supports de communication, de faciliter la signalétique et d'unifier les documents administratifs relatifs à cet équipement.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de procéder à la dénomination officielle de cet équipement culturel, solidaire, associatif et citoyen situé dans les anciens locaux de l'école Jean Vilar sous l'appellation « La Filandière »,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Ce dossier a été présenté à la commission Culture et Patrimoine réunie le 30 septembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, avec 23 voix POUR, 4 voix CONTRE [M. S. Ruiz, Mme H. Cinési, M. S. Garcia, M. P. Javourey] et 2 ABSTENTIONS [Mme C. Soulairac, Mme C. Blahon-Poncé],

DECIDE de procéder à la dénomination officielle de cet équipement culturel, solidaire, associatif et citoyen situé dans les anciens locaux de l'école Jean Vilar sous l'appellation « La Filandière »,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Pour le Maire absent,

Le Premier Adjoint,



Jean-Marie SABATIER